

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02690

Numéro SIREN : 451 019 541

Nom ou dénomination : 03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2018 sous le numéro de dépôt 12161

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise SAS 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE Durée de l'exercice exprimé en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 22 rue du Goulet 95640 MARINES Durée de l'exercice exprimé en nombre de jours* 12

Numéro SIRET* 4 5 1 0 1 9 5 4 1 0 0 0 3 1

Exercice N clos le, 31/12/2017

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 930	AS	2 745	3 184
		Autres immobilisations corporelles	AT	43 912	AU	14 170	29 742
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	1 300	BI		1 300
	TOTAL (II)		BJ	51 142	BK	16 915	34 227
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	71 106	BU	8 620	62 485
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	757	BW		757
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	390 802	BY		390 802
		Autres créances (3)	BZ	65 434	CA		65 434
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
	Disponibilités	CF	220 347	CG		220 347	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	227	CI		227	
	TOTAL (III)	CJ	748 674	CK	8 620	740 053	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	799 817	IA	25 536	774 280	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

12161

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000 ..)	DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	244 700	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	85 715	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	440 416
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	19 684	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	239 427	
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 752	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
		TOTAL (IV)	EC	333 864
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	774 280
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	320 148	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	350		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : SAS 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE				Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 988 325	FB	2 713	FC	1 991 038	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	1 847	FH	83	FI	1 930
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 990 172	FK	2 796	FL	1 992 968	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	6 560	
	Autres produits (I) (II)					FQ	125	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 999 655
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 584 126	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(9 546)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	388	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	120 310	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 885	
	Salaires et traitements*					FY	117 426	
	Charges sociales (10)					FZ	52 788	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	10 390
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	1 351
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 883 122	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	116 533	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	74	
	Différences négatives de change					GS	35	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	110	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(110)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	116 423	

Synthèse de l'annexe

COPIE CERTIFIEE CONFORME

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks	x		
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux com		X	
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels		X	
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		X	
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la s		X	
- Engagements financiers donnés	X		
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite		X	
- CICE	X		
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 774 281 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 85 715 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 930			5 930
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 404	3 086		5 490
- Matériel de transport		27 195		27 195
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 228			11 228
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 562	30 281		49 843
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 300			1 300
Immobilisations financières	1 300			1 300
ACTIF IMMOBILISE	20 862	30 281		51 143

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 559	1 186		2 745
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 122	772		1 894
- Matériel de transport		4 740		4 740
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 844	3 692		7 536
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 525	10 390		16 916
ACTIF IMMOBILISE	6 525	10 390		16 916

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 457 764 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 300		1 300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	390 803	390 803	
Autres	65 434	65 434	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	227	227	
Total	457 764	456 464	1 300
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	8 621			8 621
Créances et Valeurs mobilières				
Total	8 621			8 621
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation des stocks de marchandises	8 621
TOTAL	8 621

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 Euro.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 333 864 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	350	350		
- à plus de 1 an à l'origine	19 334	5 618	13 716	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239 428	239 428		
Dettes fiscales et sociales	74 752	74 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	333 864	320 148	13 716	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 596			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 262			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	8 794
Banque - Intérêts courus à payer	350
Dettes provis. pr congés à payer	9 941
Personnel - autres charges à payer	6 000
Charges sociales s/congés à payer	4 519
Charges sociales - charges à payer	2 700
Taxe d'apprentissage CAP	799
Formation continue CAP	647
CFE- CVAE CAP	261
T.V.T.S CAP	614
Total	34 625

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	227		
Total	227		

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Location de longue durée</i>	2 209
Autres engagements donnés	2 209
Total	2 209
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 **Autres informations****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE
Société par actions simplifiée]
au capital de 100 000 euros
Siège social : 22 Rue du Goulet
ZAE du Grand Pré, 95640 MARINES
451 019 541 RCS PONTOISE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Bénéfice de l'exercice	85 715,22 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	244 700,91 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	330 416,13 euros
A titre de dividendes	15 000,00 euros
Soit 150 euros par action	
Le solde	315 416,13 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 315 416,13 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2018..

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2016 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000 euros

Exercice clos le 31/12/2015 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 35 000 euros

Exercice clos le 31/12/2014 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

Certifié conforme

Le Président

Patrick BAUDOT



03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 22 Rue du Goulet
ZAE du Grand Pré, 95640 MARINES
451 019 541 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2018

L'an 2018,
Le 30 juin,
A 18 heures,

La société ABY, Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, ayant son siège social 22 Rue du Goulet, ZAE du Grand Pré, 95640 MARINES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 791 866 007 RCS PONTOISE,
Représentée par ses Gérants, Monsieur Patrick BAUDOT et Madame Amélie PEJOUX,

Associée unique de la société 03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Patrick BAUDOT, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes..

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017, le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés à l'associée unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 2 567 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 856 euros.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 85 715,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	85 715,22 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	244 700,91 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	330 416,13 euros
A titre de dividendes	15 000,00 euros
Soit 150 euros par action	
Le solde	315 416,13 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 315 416,13 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2016 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000 euros

Exercice clos le 31/12/2015 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 35 000 euros

Exercice clos le 31/12/2014 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions suivantes ::

CONVENTION NOUVELLE CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE : néant

CONVENTIONS ANTERIEURES POURSUIVIES :

Conventions conclues avec Monsieur Patrick BAUDOT, Président :

Rémunération perçue au titre du mandat de Président ; 61.342,53 euros.

Prime de bilan 2017 à recevoir sur 2018 : 3 000 euros.

Avantage en nature pour l'utilisation d'un véhicule PASSAT : 3 340 euros.

Conventions conclues avec Madame Amélie PEJOUX, Directrice Générale :

Rémunération perçue au titre du mandat de Directrice Générale : 54 701 euros.

Prime de bilan 2017 à recevoir sur 2018 : 3 000 euros.

Convention conclue avec la société ABY, société mère :

Monsieur BAUDOT et Madame PEJOUX sont co-gérants de la SARL ABY

Locations immobilière, montant des loyers versés à la société ABY : 15 600 euros.

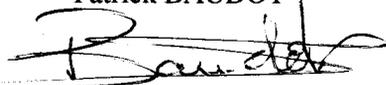
QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique :
La société ABY,
Représentée par ses gérants

Patrick BAUDOT



Amélie PEJOUX



03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE

Société par actions simplifiée

au capital de 100 000 euros

Siège social : 22 Rue du Goulet

ZAE du Grand Pré, 95640 MARINES

451 019 541 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2017

Monsieur Patrick BAUDOT, Président non associé de la société 03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

Une année 2017 de très bonne facture, équivalente à 2016.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Un début d'année 2018 étrange avec une activité irrégulière.

Nous sommes sur une perspective d'1,4 millions d'euros de chiffres d'affaire à l'issue du 1^{er} semestre.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Solde des dettes fournisseurs

Echéance (en jours)	exercice clos le 31/12/2016	exercice clos le 31/12/2017
Factures à 30 jours	108 174 euros	109 175 euros
Factures à 45 jours	62 euros	-
Factures à 60 jours	170 869 euros	121 459 euros

Solde des créances clients

Echéance (en jours)	exercice clos le 31/12/2017
Factures à 30 jours	251 582 euros
Factures à 45 jours	-
Factures à 60 jours	135 665 euros
Autres délais	3 555 euros

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 992 969 euros contre 2 019 574 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -1,31%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 6 687 euros contre 7 315 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,58%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 574 969 euros contre 1 578 883 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,24%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 120 311 euros contre 143 702 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,27%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 886 euros contre 6 492 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,33%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 117 427 euros contre 102 103 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 15,00%.

Le montant des charges sociales s'élève à 52 789 euros contre 44 784 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,87%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 2 personnes contre 2 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -100,00%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 10 390 euros contre 3 845 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 170,23%.

Le montant des autres charges s'élève à 1 351 euros contre 271 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 397,85%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 883 122 euros contre 1 880 080 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,16%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 116 533 euros contre 146 809 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -20,62%.

Compte tenu d'un résultat financier de -110 euros (0 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 116 423 euros contre 146 809 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,69%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 104 euros contre 151 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 30 812 euros contre 42 939 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 85 715,22 euros contre un bénéfice de 104 021,45 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -17,59%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 774 281 euros contre 751 564 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,02%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 85 715,22 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	85 715,22 euros
------------------------	-----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	244 700,91 euros
-------------------------------	------------------

Pour former un bénéfice distribuable de	330 416,13 euros
---	------------------

A titre de dividendes	15 000,00 euros
-----------------------	-----------------

Soit 150 euros par action

Le solde

315 416,13 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 315 416,13 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 425 416,13 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2016 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000 euros

Exercice clos le 31/12/2015 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 35 000 euros

Exercice clos le 31/12/2014 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 2 567 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 856 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il est mentionné les conventions suivantes :

CONVENTION NOUVELLE CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE : néant

CONVENTIONS ANTERIEURES POURSUIVIES :

Conventions conclues avec Monsieur Patrick BAUDOT, Président :

Rémunération perçue au titre du mandat de Président ; 61.342,53 euros.

Prime de bilan 2017 à recevoir sur 2018 : 3 000 euros.

Avantage en nature pour l'utilisation d'un véhicule PASSAT : 3 340 euros.

Conventions conclues avec Madame Amélie PEJOUX, Directrice Générale :

Rémunération perçue au titre du mandat de Directrice Générale : 54 701 euros.

Prime de bilan 2017 à recevoir sur 2018 : 3 000 euros.

Convention conclue avec la société ABY, société mère :

Monsieur BAUDOT et Madame PEJOUX sont co-gérants de la SARL ABY

Locations immobilière, montant des loyers versés à la société ABY : 15 600 euros.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Les mandats des Commissaires aux comptes arriveront à expiration au terme de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à MARINES

Le 15 juin 2018



Le Président

Patrick BAUDOT

SAS 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : 22, rue du Goulet

Z.A.E du Grand Pré

95640 MARINES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017



Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles

10, rue Nouvelle 78500 SARTROUVILLE

Tél. : 09 80 47 01 01

Site Web : www.mandin.fr

Fax : 09 85 47 01 01

e-mail : contact@mandin.fr

**S.A.S 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE
LA FIBRE OPTIQUE**
22, rue du Goulet
Z.A.E du Grand Pré
95640 MARINES

A l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de l'associé unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Sartrouville, le 15 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

Philippe MANDIN



Bilan

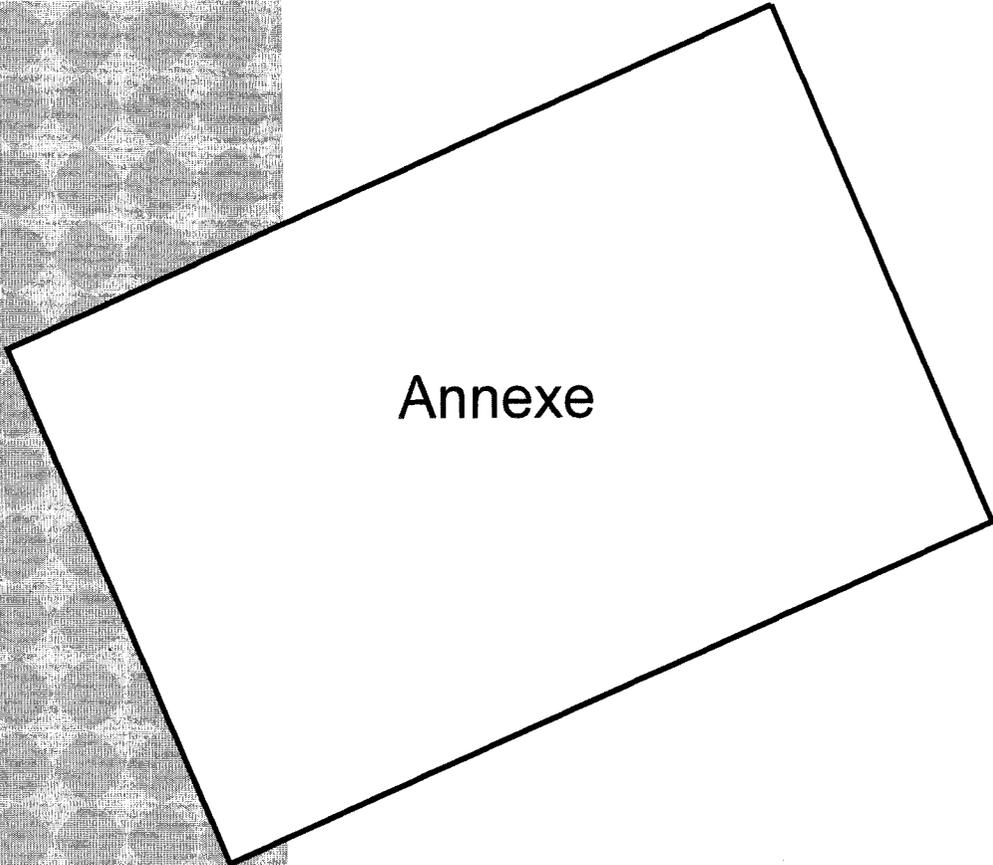
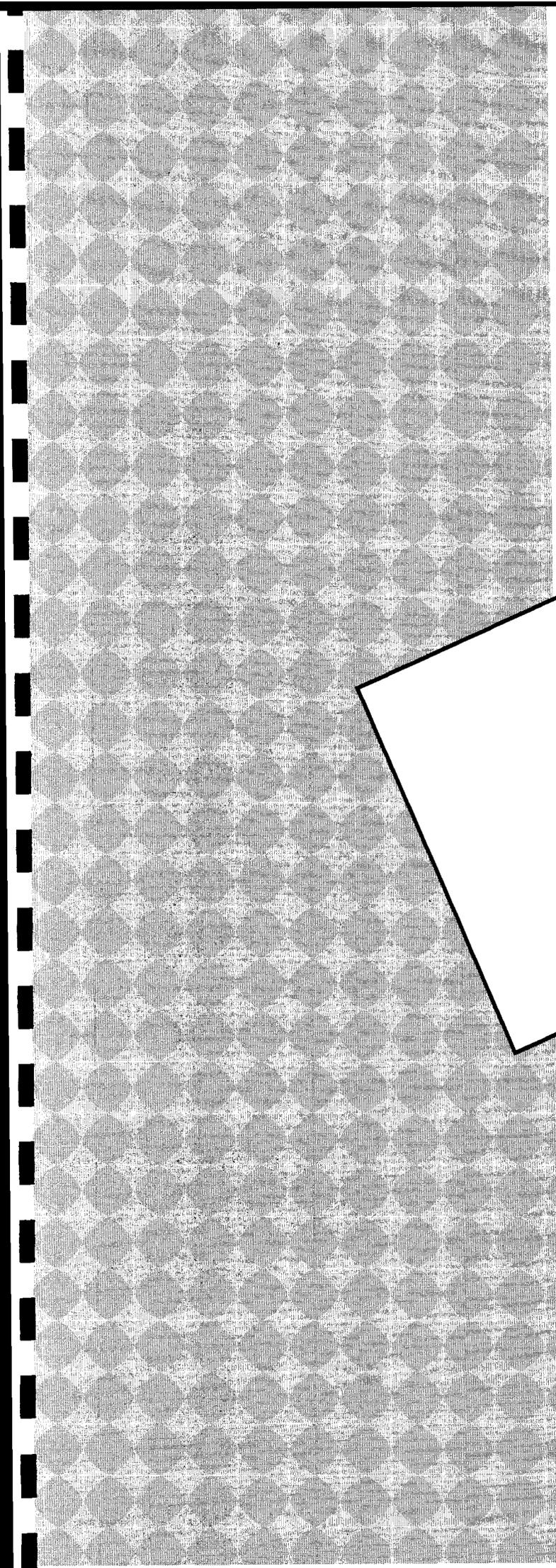
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	5 930	2 745	3 185	4 371
Autres immobilisations corporelles	43 913	14 171	29 742	8 666
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 300		1 300	1 300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	51 143	16 916	34 227	14 337
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	71 107	8 621	62 486	52 939
Créances				
Clients et comptes rattachés	390 803		390 803	403 529
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	10 164		10 164	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 270		5 270	1 945
Autres créances	50 000		50 000	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	757		757	1 477
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	220 347		220 347	277 130
Charges constatées d'avance	227		227	207
TOTAL ACTIF CIRCULANT	748 674	8 621	740 053	737 227
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	799 817	25 536	774 281	751 564

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	244 701	155 679
Résultat de l'exercice	85 715	104 021
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	440 416	369 701
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	19 334	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	350	324
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 685	324
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239 428	287 724
<i>Personnel</i>	22 459	14 558
<i>Organismes sociaux</i>	24 719	21 019
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		12 032
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	25 254	43 812
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 321	2 395
Dettes fiscales et sociales	74 752	93 815
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	333 864	381 863
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	774 281	751 564

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	1 991 039	2 016 535
Production vendue	1 930	3 040
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	6 687	7 315
Total	1 999 656	2 026 889
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	1 584 127	1 572 106
Variation de stock (m/ses)	-9 546	6 541
Achats de m.p & aut.approv.	389	235
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	120 311	143 702
Total	1 695 280	1 722 585
MARGE SUR M/SES & MAT	304 376	304 304
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	5 886	6 492
Salaires et Traitements	117 427	102 103
Charges sociales	52 789	44 784
Amortissements et provisions	10 390	3 845
Autres charges	1 351	271
Total	187 842	157 495
RESULTAT D'EXPLOITATION	116 533	146 809
Produits financiers		
Charges financières	110	
Résultat financier	-110	
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	116 423	146 809
Produits exceptionnels	104	151
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	104	151
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfécies	30 812	42 939
RESULTAT DE L'EXERCICE	85 715	104 021



Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks	x		
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux com		X	
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels		X	
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		X	
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la s		X	
- Engagements financiers donnés	X		
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite		X	
- CICE	X		
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 774 281 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 85 715 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 930			5 930
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 404	3 086		5 490
- Matériel de transport		27 195		27 195
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 228			11 228
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 562	30 281		49 843
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 300			1 300
Immobilisations financières	1 300			1 300
ACTIF IMMOBILISE	20 862	30 281		51 143

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 559	1 186		2 745
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 122	772		1 894
- Matériel de transport		4 740		4 740
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 844	3 692		7 536
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 525	10 390		16 916
ACTIF IMMOBILISE	6 525	10 390		16 916

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 457 764 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 300		1 300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	390 803	390 803	
Autres	65 434	65 434	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	227	227	
Total	457 764	456 464	1 300
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	8 621			8 621
Créances et Valeurs mobilières				
Total	8 621			8 621
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation des stocks de marchandises	8 621
TOTAL	8 621

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 Euro.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 333 864 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	350	350		
- à plus de 1 an à l'origine	19 334	5 618	13 716	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239 428	239 428		
Dettes fiscales et sociales	74 752	74 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	333 864	320 148	13 716	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 596			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 262			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	8 794
Banque - Intérêts courus à payer	350
Dettes provis. pr congés à payer	9 941
Personnel - autres charges à payer	6 000
Charges sociales s/congés à payer	4 519
Charges sociales - charges à payer	2 700
Taxe d'apprentissage CAP	799
Formation continue CAP	647
CFE- CVAE CAP	261
T.V.T.S CAP	614
Total	34 625

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	227		
Total	227		

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Location de longue durée</i>	2 209
Autres engagements donnés	2 209
Total	2 209
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.